

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

subventions Question écrite n° 82756

## Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fonctionnement des coopératives scolaires. Il lui demande quels sont les contrôles que doivent mener les municipalités après le versement d'une subvention aux caisses des écoles et quels sont les contrôles menés par le ministère sur le fonctionnement des coopératives scolaires.

## Données clés

Auteur: M. Jacques Cresta

Circonscription: Pyrénées-Orientales (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 82756

Rubrique: Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>30 juin 2015</u>, page 4889 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)